

PROJET HANDICAP ET SOLIDARITÉ

Depuis cinq ans le lycée Fulbert s'investit dans un projet « Handicap et Solidarité » avec des classes de seconde. Ce projet, récompensé en juin 2018 par le Premier Prix National de l'Éducation Citoyenne, décerné par l'Ordre Nationale du Mérite, est devenu un temps fort de la vie des lycéens au lycée Fulbert.

Ce projet, auquel votre enfant aura la chance de participer, comporte plusieurs activités :

- 1) **Une journée de sensibilisation au problème du handicap, qui aura lieu le vendredi 15 mars**, avec :
 - une conférence avec personnes en situation de handicap animée par Chartres Handisport et Loisirs
 - une initiation au basket fauteuil avec l'Alliance de Dreux Basket
 - une mise en situation de handicap fictif en tennis de table (avec la participation d'adolescents de la Maison départementale des Personnes Autistes).

Cette journée, pour des raisons de mise en œuvre pratique, ne concerne que trois classes, choisies par les enseignants organisateurs ; il s'agit pour cette année 2019 des classes de seconde 6, 7 et 9.

- 2) **Une course solidaire « La FULBERT SOLIRUN » qui aura lieu le lundi 27 mai après-midi**, à l'hippodrome de Chartres, et qui sera inscrite à l'emploi du temps de tous les élèves de seconde.

Nous vous invitons à consulter le site du Lycée Fulbert pour voir les photos et films réalisés les années précédentes.

<https://www.lyceefulbert.fr/photo/nos-projets/solirun/>

C'est un très beau projet, qui marque beaucoup les élèves, et leur permet d'avoir un regard différent sur le monde du handicap.

Il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par l'école, notamment le « Mieux Vivre Ensemble », défi du 21^{ème} siècle. Cette action s'inscrit également au sein du Lycée Fulbert dans la démarche d'Agenda 21 (voir site lycée Fulbert).

Le détail du projet a été présenté aux élèves en décembre dernier ; la participation des élèves est obligatoire, car inscrite à l'emploi du temps.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour solliciter votre aide en vue de réaliser la communication autour de ce projet ainsi que le film qui sera réalisé. Ceci ne peut se faire sans votre accord, et c'est pourquoi nous vous joignons le formulaire d'autorisation ci-après à compléter, à signer, et à rendre **pour le vendredi 8 mars** aux professeurs organisateurs : Mmes Gorka (SVT) et Tete (EPS) pour la 2^{nde} 6, Mme Di Mascolo (EPS) pour la 2^{nde} 7 et Mme Gorka pour la 2^{nde} 9.

Nous espérons votre accord et tenons à vous préciser que le nom de votre enfant n'apparaîtra pas sur les photos ; il ne sera donc pas identifiable sur internet.

Comptons sur votre compréhension et votre adhésion au projet, recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations et l'assurance de notre motivation pour que ce projet soit apprécié par votre enfant.

L'équipe organisatrice (Mmes Gorka, Tete et Di Mascolo)